

RÉSERVES DE PÊCHE DE LOZÈRE (AGRÉÉES PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DDT-BIEF-2020-329-0001 DU 24/11/2020)

BASSINS VERSANTS	COURS D'EAU	PLANS D'EAU	LONG. EN mètres	COMMUNES ou COMMUNES DÉLÉGUÉES	Limite amont	Limite aval
ALLIER - CHAPEAUROUX	LE CHAPEAUROUX		2200	ARZENC DE RANDON - ESTABLES	La Source	Confluence avec le Gué des Arros
	LE CHAPEAUROUX		500	ARZENC DE RANDON	100 m en aval du Pont de l'Iraldès	20 m en amont de la confluence avec les Mattes
	Rau L'EVERS		1250	ARZENC DE RANDON	La Source	Confluence avec le Chapeau
	Rau LE GUE DES ARROS		1100	ARZENC DE RANDON	Le domaine de l'Iraldès	Confluence avec le Chapeau
	Rau des MATTES		1600	ARZENC DE RANDON	La Source	Confluence avec le Chapeau
	LE CHAPEAUROUX		600	ST JEAN LA FOUILLOUSE - PIERREFICHE	Digue du Moulin de Serre	Pont de Serre
	LE CHAPEAUROUX		150	AUROUX	Dérivation du Chapeau vers Naussac	150 mètres en aval
	LE CHAPEAUROUX		1900	ST BONNET DE MONTAUROUX	Sur 1 900 mètres en aval du pont de St Bonnet de Montauoux	
	LE CHAPEAUROUX		40	CHAPEAUROUX	Sur 40 m en amont de la passerelle proche de la station d'épuration de Chapeau	
	L'ALLIER		800	CHASSERADES	Pont de Chabaleyret	Pont de Bon Dieu
	L'ALLIER		680	LA BASTIDE	Digue de Sahut	Viaduc SNCF
	LA CLAMOUSE		400	CHAUDEYRAC	Pont de Clamouse	Pont des Combes
	Rau LE MAS IMBERT		600	ST SAUVEUR DE GINESTOUX	Sur 600 m en amont du Pont de la Barrique de la Motte (RD 985)	Confluence avec le Chapeau
	Rau LE MAL RIOU		100	CHATEAUNEUF-DE-RANDON	RD 988	
	L'ALLIER		100	LANGOGNE - PRADELLES	50 m de part et d'autre du mur du barrage de Naussac II + canal dérivation	
	Rau LE DONOZAU		800	LANGOGNE - NAUSSAC	Barrage de Naussac	Confluence avec l'Allier
	Rau LE GRANDRIEU		580	GRANDRIEU	Sur 580 m à l'aval de la confluence avec le ruisseau des Chasses	
	Rau LE BERTALDES		1500	ST PAUL LE FROID	Confluence avec le ruisseau des Bouviers	Confluence avec le ruisseau de la Bassibe
	Lac de NAUSSAC			NAUSSAC	Périmètre autour des files situées de part et d'autre du Rondin des Bois et de la ferme des Pascals	
	Lac de NAUSSAC		200	NAUSSAC	200 m en amont du mur du barrage de Naussac	
Plan d'eau du MAS D'ARMAND		150	LANGOGNE	Réserve ornithologique (côté ferme agricole)		
Plan d'eau du MAS D'ARMAND		20	NAUSSAC	20 m sur la queue de retenue du plan d'eau		
Plan d'eau du MAS D'ARMAND		50	NAUSSAC	50 m de part et d'autre de l'accès routier au plan d'eau		
Lac de VILLEFORT		100	VILLEFORT	50 m de part et d'autre du mur du barrage		
Lac de VILLEFORT		100	POURCHARESSES	50 m de part et d'autre du déversoir de la Palhères		
Lac de VILLEFORT			VILLEFORT	Zone délimitée par les bûches sur le pourtour de la pisciculture du lac		
LA BORNE		200	PIED DE BORNE	Sur 200 m en aval de la centrale EDF		
Lac de ROUJANEL		100	PIED DE BORNE	50 m de part et d'autre du mur du Barrage		
Lac du RACHAS		100	PREVENCHERES	50 m de part et d'autre du mur du Barrage		
Lac de PIED DE BORNE		100	PIED DE BORNE	50 m de part et d'autre du mur du Barrage		
Rau LA PIGEIRE		1000	ALTIER	Pont de Pigeire	Pont du mas de la Prade	
Rau LA ROUVIERE		750	ALTIER	Valat des Ayaladous	Confluence avec l'Altier	
Rau de MALANECHÉ		650	ALTIER	Combe du Bourze	Confluence avec l'Altier	
L'ALTIER		400	PREVENCHERES - PIED DE BORNE	Sur 400 m en amont du pont de La Viale	Confluence avec le ruisseau de Malanéché	
L'ALTIER		600	ALTIER	Confluence avec le ruisseau de La Rouvière		
Rau LE FUSTUGERES		7800	PIED DE BORNE	Sur la totalité de son cours		
VALAT DES COMBES		900	PREVENCHERES	à partir de la confluence avec le ruisseau de Roujanel		
Rau LE ROUJANEL		1500	PREVENCHERES	Confluence avec le Valat des Combes	Confluence avec le Valat de Chayradou	
Rau LA PALHERES		1500	POURCHARESSES	Pont de la RD 66	Route du hameau de Costellades	
GARDON DE MIALET		3000	ST ETIENNE V.F.	Confluence des Gardons de St Germain et Ste Croix	Valat de Cabrespic	
GARDONNET		500	ST HILAIRE DE LAVIT	Pont de Malacombe	Confluence avec le Gardon d'Alès	

ALTIER-CHASSEZAC

RÉSERVES DE PÊCHE DE LOZÈRE (AGRÉÉES PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DDT-BIEF-2020-329-0001 DU 24/11/2020)

BASSINS VERSANTS	COURS D'EAU PLANS D'EAU	LONG. En mètres	COMMUNES ou COMMUNES DELEGUEES	Limite amont	Limite aval
GARDONS	Rau LE THERONNEL	1750	ST ETIENNE V.F.	Sur la totalité de son cours	
	Rau du CREMAT	2000	MOISSAC V.F. - ST ETIENNE V.F.	Sur la totalité de son cours	
	Rau de DRELIEIREDE	3000	VIALAS	La Source	Confluence avec le Rieuort
	Rau LE BAYARD	2200	VIALAS	La Source	Confluence avec la Gourdouze
	Rau LE LUECH	2000	ST MAURICE DE VENTALON	La Source	Pont du Massufret
	Rau LE PONTIL	500	VIALAS	Pont de la RD 37 (route du haut)	Confluence avec la Gourdouze
	Rau LA TARTARONNE	500	ESTABLES	350 m en amont du pont d'Estables (RD 3 + Beal)	150 m en aval du Pont d'Estables RD3
	LE BRAMONT	3300	ST ETIENNE DU VALDONNEZ	Pont de La Fage	Pont Rouge RD 25
	Lac de GANIVET	200	RIBENNES	50 m en amont du mur du barrage	150 m en aval du mur du Barrage
	Lac du MOULINET	100	LE BUISSON	50 m de part et d'autre du mur du Barrage	
	Lac de CHARPAL	100	RIEUTORT DE RANDON	50 m de part et d'autre du barrage	
	LA CRUEIZE	1000	LE BUISSON	Sur 1000 m en aval du Pont du Gibertés (RD11)	
	Rau LA FELGEYRE	400	ST GERMAIN DU TEIL - LE MONASTIER	Cascade des Londez	Propriété de M. Gely Denis
	Rau de SAINT SATURNIN	400	BANASSAC - ST SATURNIN	Confluence avec le valat de Valadaz	Confluence avec valat en rive droite
	Rau de l'URUGNE	550	LA CANOURGUE	De la Place Jeanne d'Arc	Pont de la Doublette
RU DE BONNECOMBE	400	LES SALCES	L'amont de l'Etang de Bonnecombe		
Rau L'AMOUROUS	600	LES BONDONS	Propriété de M. Pradichilles Jacques	Pont des Badieux	
Rau de LA VALETTE	1200	ALLENÇ - ST JULIEN TOURNEL	Limite propriété du Villaret	Pont de Bassi	
Rau L'ALTARET	150	ALLENÇ			
Rau L'ALLENÇ	850	ALLENÇ	Sur 150 m en amont du Pont du Mazel		
LE LOT	300	MENDE-BALSIEGES	Sur 850 m en aval de la confluence avec le ruisseau du Bourdarc		
LE LOT	400	BARJAC	10 m en amont du pont SNCF	10 m en aval du pont Neuf RN88	
LE LOT	400	BARJAC - CULTURES	Passage à gué	Ancienne passerelle au droit des Ets Mialhues	
LE LOT	150	CHANAC	100 m en aval du Pont du Villaret	Limite propriété Fédération de Pêche	
LE LOT	700	LE BLEYMARD	Prise d'eau et restitution de la digue du Moulin Grand (passe à poissons)		
Rau de l'URUGNE	3000	LA CANOURGUE	Amont du camping municipal de la Gazelle	Pont de la RD 20	
LA CRUEIZE	900	ST SAUVEUR DE PEYRE - LE BUISSON	Résurgence	Rejet de la Pisciculture de Trémouils	
Rau LA GAZELLE	800	PRINSUEIOLS	RD 73	De part et d'autre du Pont d'Andagnols	
Rau LA BESSE	900	ST ETIENNE DU VALDONNEZ		500 m avant la confluence avec la Cruceze	
LE BRAMONT	600	SAINT BAUZILE	Pont de la Zone Artisanale	Sur 900 mètres en aval de la digue de l'étang de Barrandon	
RU DE LA FERME BARBUT	500	CHANAC	Les Sources	Confluence avec la Nize	
Rau LE CARTEYROU	1200	TRELANS	Le lieu dit " Le saut du lièvre"	Confluence avec le Lot	
Rau LE RIOULONG	400	CHIRAC		Pont de la vote communale	
Rau du VIBRON	500	FLORAC	Digue de la Pisciculture	Sur 400 m en aval de la digue situé sous l'A75	
Rau de PAROS	430	ISPAGNAC	Traversée de Molines jusqu'à la confluence avec le Tarn	Confluence avec le Tarnon	
LE TARN	400	LES VIGNES			
Rau de LA BURLE	190	STE ENIMIE	Sur 400 m en aval de la Digue de la microcentrale	Confluence avec le Tgm	
LE TARNON + affluents	5400	BASSURELS	La Résurgence	Sortie forêt domaniale d'Aire de Côte	
LE BETHUZON + affluents	3000	MEYRUEIS	Les Sources	Pont des Rousses	
LA BREZE + affluents	5000	MEYRUEIS	Les Sources	Confluence avec le ruisseau de Gimestoux	
LE TARN	300	BEDOUES	Barrage de la Vermède	300 mètres en aval du barrage	
TARN - JONTE					

RÉSERVES DE PÊCHE DE LOZÈRE (AGRÉÉES PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DDT-BIEF-2020-329-0001 DU 24/11/2020)

BASSINS VERSANTS	COURS D'EAU PLANS D'EAU	LONG. En mètres	COMMUNES ou COMMUNES DÉLEGUÉES	Limite amont	Limite aval
BES - TRUYERE	Rau des OULES	2 200	LA SALLE PRUNET - ST JULIEN D'ARPAON	Sur la totalité de son cours	Sur la totalité de son cours
	Rau du ROUVE	1 200	FLORAC - ST LAURENT DE TREVES	Sur la totalité de son cours	Sur la totalité de son cours
	Rau de COSTUBAGE	2 000	LA SALLE PRUNET	Sur 2 000 m en amont de la confluence avec la Mirmente	
	Rau de LA VALETTE	800	LA SALLE PRUNET	Sur 800 m en amont de la confluence avec le ruisseau de Costubage	
	Rau le BRION	4 000	BASSURELS	La Source	
	BRAMONT d'Ispagnac		ISPAGNAC	Sur la totalité de son bassin versant	
	Rau de SARROUL	420	ST CHELY D'APCHER	Pont de Sarroul	Pont SNCF
	LA MEZERE	1200	ST DENIS EN MARGERIDE	Confluence avec le ruisseau de Lalidons	Pont de Salacruz
	LA MEZERE	250	ST DENIS EN MARGERIDE		Béal de M. Garrel R.
	Rau de LA CABRE	700	RECOULES D'AUBRAC		Propriété de Trousselier Julia
	Rau LE ROUANEL	280	CHAUCHAILLES - ST JUERY	100 m en amont du pont de la D 989 (entrée village)	Pont routier dans village
	Rau LE BERNADEL	280	FOURNELS	Pont communal RD 70	Confluence avec la Bédoule
	Rau des SALHENS	1000	NASBINALS		Propriété de Mr Bergouhnon Edmond
	LE BES	450	ST JUERY - CHAUCHAILLES	Confluence avec le Roumel	400 m en aval du Pont de la D 989
	Rau de LAS CHANTAGNES	800	GRANDVALS		Sur 800 m en amont de la confluence avec le Bés
	Rau de LAS CHANTAGNES	300	GRANDVALS	Sur 300 m en amont du pont du chemin communal (propriété Malgouyres)	
	Rau du CROS	25	ST CHELY d'APCHER	Pont RD 809	Confluence avec le Chapouillet
	Rau Le MALAGAZAGNE	600	ST CHELY D'APCHER	Pont SNCF	Limite parcelle de Mme Gras (832)
	LA RIMEIZE	800	RIMEIZE	300 m en amont du Moÿjin du Chambon	500 m en aval du Moulin du Chambon
	Rau du PLOURRAT	800	NASBINALS		Propriété de madame Dominique Sauvage
	Rau des PLECHES	500	MARCHASTEL - NASBINALS		Sur 500 m en aval du Pont des Nègres
	LA TRUYERE	350	SERVERETTE	Passerelle du Camping	Digue ancienne poste
	LE GALASTRE	900	MALZIEU FORAIN	Confluence avec le rau de Moulmas	300 m à l'amont de Couffours-Méjols
	LE GALASTRE	750	MALZIEU VILLE	Pont de Boutou	Confluence avec la Truyère
	LA RIMEIZE	950	MALBOUZON		Sur 950 m en amont du pont de la RD 987
	Rau de CHANDAISON	800	ST CHELY D'APCHER	Pont amont de Civergois (parcelle LEGTA)	Pont aval de Civergois (parcelle LEGTA)
	Rau de PLACE NALTES	3000	NASBINALS	Les sources	Pont du Barthas
	TRUYERE	100	MALZIEU VILLE	Barrage de la fabrique	Sortie du canal de fuite